

## Votre cotisation au Stéréo-Club pour l'année 2024

En ce début d'année, le temps est venu de régler votre cotisation au Stéréo-Club Français pour l'année 2024. Ne tardez pas, car si vous n'avez pas réglé votre cotisation le 29 février, votre compte sera en « défection » et vous ne recevrez plus la Lettre mensuelle ni les informations et invitations aux visioconférences et n'aurez plus accès à la partie réservée du site. Nous devons aussi vous envoyer des relances, opération peu agréable pour les bénévoles que nous sommes.

Pour les adhérents ayant déjà cotisé en 2023, le montant de la cotisation 2024 est inchangé, à 65€.

Votre adhésion au Stéréo-Club Français vous donne droit à tous les services du Club :

- la réception de la Lettre mensuelle sous forme électronique (pour recevoir la Lettre sous forme papier, ajouter un montant de 50€)
- l'accès à l'ensemble du site [www.image-en-relief.org](http://www.image-en-relief.org) présentant la vie du club, des tutoriels pour pratiquer la stéréoscopie et voir en relief, la bibliothèque, la documentation sur l'histoire et la pratique de la stéréoscopie, l'annuaire vous permettant d'échanger avec les autres membres et des dizaines d'albums, diaporamas et vidéos en 3D
- l'aide du Club pour pratiquer en stéréoscopie, initier des actions de promotion de la stéréoscopie
- l'accès à la Médiathèque Virtuelle Stéréoscopique
- la participation aux réunions et projections du Club, à Paris et dans les régions
- la participation aux rencontres en visioconférences quelque soit votre lieu de résidence

Si vous êtes non imposable, vous bénéficiez de la cotisation réduite à 25€(veuillez fournir un justificatif : avis fiscal). Si vous avez des difficultés financières, vous pouvez présenter une demande d'exonération partielle au président.

Le Stéréo-Club Français est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Les dons que vous lui faites (mais pas la cotisation) sont déductibles de votre revenu pour 66% de leur montant. Vous recevrez un reçu fiscal en début d'année 2025. Les cotisations des adhérents sont les seuls revenus du Club .Nous vous remercions pour votre soutien qui permettra au Club de maintenir ses activités.

Pour payer votre cotisation, vous pouvez envoyer un chèque (65 €+éventuellement 50 €pour recevoir la Lettre papier+éventuellement un don) au trésorier.

Patrice Cadot                    55 avenue du Bas Meudon  
    92130 Issy- lès- Moulinaux

Vous pouvez aussi payer en ligne par Paypal sur le site <https://www.image-en-relief.org/> : Allez dans sommaire->Activités-> cotisation (pas par le chemin « adhésion » du menu, réservé aux nouveaux adhérents)

Ou par virement sur la Caisse d'épargne IBAN FR76 1751 5900 0008 0068 1275 969

Votre président Patrick Demaret